

Québec, le 10 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
leader.sjb@assnat.qc.ca

Cher collègue,

Nous avons pris connaissance de la question inscrite au feuilleton le 18 mars 2025 par le député de Jacques-Cartier, M. Gregory Kelley, qui demande que la ministre des Ressources naturelles et des Forêts précise la position du gouvernement quant à la sécurisation et la transformation locale de plusieurs minéraux stratégiques, dont le nickel, le niobium, l'uranium et l'aluminium, ainsi que les mesures mises en place pour protéger l'autonomie du Québec face à l'intérêt croissant des États-Unis pour ces minéraux stratégiques.

Tout d'abord, la Loi modifiant la Loi sur les mines, sanctionnée en novembre 2024, a apporté diverses mesures pour contrer la spéculation sur les droits exclusifs d'exploration, notamment en prévoyant un resserrement des exigences de qualification des entreprises du secteur, visant ainsi un meilleur contrôle sur les ressources minérales. Elle apporte également de nouvelles mesures visant à favoriser la transformation des minéraux au Québec. Par exemple, la portée de l'étude d'opportunité économique et de marché exigée a été élargie afin d'aborder entre autres la transformation au Québec des substances minérales extraites. Le gouvernement souhaite ainsi inciter fortement les initiatives de première et deuxième transformation en sol québécois.

Le gouvernement s'est aussi doté, en 2020, du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques (PQVMCS), dont l'un des objectifs principaux est de favoriser le développement de chaînes de valeur québécoises complètes liées aux minéraux critiques et stratégiques (MCS). Parmi ses principaux outils, notons plusieurs programmes d'aide financière qui s'ajoutent à des mesures fiscales visant explicitement la transformation des MCS au Québec.

...2

Pour assurer une suite au PQVMCS, une somme de 88,1 M\$ a été annoncée dans le dernier budget. Nous démontrons ainsi l'engagement du gouvernement de continuer de faire du Québec un chef de file de la production, de la transformation et du recyclage des MCS afin de contribuer à la transition énergétique et technologique mondiale.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts collabore étroitement avec d'autres ministères, dont le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, afin de proposer des solutions additionnelles visant à favoriser la mise en valeur des MCS québécois tout en permettant de maximiser les retombées pour le Québec.

Enfin, il faut rappeler que le pouvoir d'examiner et de refuser des investissements étrangers au Québec relève du gouvernement fédéral, par la Loi sur Investissement Canada dont la mise en application est assurée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Nous vous prions de recevoir, cher collègue, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, reading "Maïté Blanchette Vézina". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

MAÏTÉ BLANCHETTE VÉZINA